

Assemblée générale du 4 avril 2018

AÉDIROUM
14-04-18

Maxime Pelletier
Secrétaire

0 Ordre du jour

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des PV antérieurs
4. Retour 2017-2018
5. Élections de fin d'année
6. Diminution des cotisations
7. Intégration des étudiants étrangers
8. SENSÉ
9. Varia
10. Fermeture

1 Ouverture

Le quorum est constaté 13h27

André LALONDE se propose comme président d'assemblée. Karine DÉRY appuie.

Maxime PELLETIER se propose comme secrétaire d'assemblée. François MARCHAND appuie.

Le président et le secrétaire d'assemblée sont respectivement André LALONDE et Maxime PELLETIER, élus à l'unanimité.

2 Adoption de l'ordre du jour

Marc-André MIRON propose l'adoption de l'avis SENSÉ comme nouveau point à l'ordre du jour. Aldo LAMARRE appuie. Karine DÉRY propose l'adoption de l'ordre du jour. Christopher APPOLON-ROY appuie. L'ordre du jour est adopté tel que modifié.

3 Adoption des PV antérieurs

Maxime PELLETIER propose l'adoption du procès-verbal antérieur. Maud MOREL-MARTINI appuie. Le procès-verbal antérieur est adopté à l'unanimité.

4 Retour sur l'année 2017-2018

Karine DÉRY propose d'installer la nouvelle patère et au pire de dépenser pour une nouvelle si elle ne nous convient pas. Marc-André MIRON appuie. Maud MOREL-MARTINI propose de faire un barbecue lors du mois de mai. Francis DE LADURANTAYE appuie. Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

Assemblée générale du 4 avril 2018

AÉDIROUM
14-04-18

Maxime Pelletier
Secrétaire

5 Élections de fin d'année

André LALONDE parle des deux postes mis en jeu : représentant responsable du café étudiant et responsable du café étudiant.

Pour le rôle de représentant responsable du café étudiant, personne ne se propose.

Pour le rôle de responsable du café étudiant, Audrey CHAMPAGNE propose Francis DE LADURANTAYE. Alizée GAGNON appuie. Francis DE LADURANTAYE est élu à l'unanimité.

6 Diminution des cotisations

André LALONDE explique qu'on passerait de 15 à 10 dollars par personne. Un léger débat éclate à ce sujet : si certains préfèrent les descendre car il est difficile d'organiser des activités à subventionner, d'autres pensent qu'il sera difficile de les augmenter à nouveau si jamais des cohortes plus nombreuses se présentent dans l'avenir. Karine DÉRY explique qu'une diminution temporaire bien découpée dans le temps est impossible, qu'on ne peut que voter des changements permanents, bien que réversibles.

David ALPHONSO lance une discussion sur l'intégration des étudiants étrangers en lien avec les activités offertes par l'association. Il est question du défi de la langue française pour certains étudiants étrangers et de la création d'un éventuel poste pour représenter ces étudiants et adresser ces défis.

Karine DÉRY propose la diminution des cotisations étudiantes à 10 dollars dès l'automne 2018. Alexandre BRILHANTE appuie. Aldo LAMARRE demande un vote. La proposition est adoptée à majorité apparente.

Aldo LAMARRE propose une modification de l'ordre du jour adopté : soit l'ajout du point Intégration des étudiants internationaux. Christopher APPOLON-ROY appuie. La proposition est adoptée à l'unanimité.

7 Intégration des étudiants étrangers

Aldo LAMARRE propose l'ajout d'un poste dans l'AÉDIROUM dont le mandat est de représenter les étudiants étrangers et de favoriser leur intégration. Le CA devra aborder cette question en lien avec la création d'un comité qui fera la promotion de la langue française. Le nouveau poste de Représentant des étudiants étrangers présiderait ce comité. La proposition est adoptée à l'unanimité.

8 SENSÉ

Marc-André Miron parle du collectif du SENSÉ. Il résume les problèmes liés au mode de scrutin traditionnel actuel. Il présente un compromis qui servirait pour un nouveau mode de scrutin qui mélange un mode proportionnel et le mode de scrutin actuel en gardant des postes de députés qui servent à ajuster la donne au niveau provincial. Ce mode de scrutin permet d'avantager les partis émergents ou plutôt de réduire l'avantage généré par le mode de scrutin actuel qu'ont les partis les plus populaires (et anciens). Il propose donc de voter pour qu'on appuie ce collectif et mettre cette motivation au cahier de positions. Karine DÉRY appuie. L'amendement est de soutenir la cause. Maxime ISABELLE appuie. Alexandre BRILHANTE demande un vote. La proposition est adoptée à majorité apparente.

Assemblée générale du 4 avril 2018

AÉDIROUM
14-04-18

Maxime Pelletier
Secrétaire

9 Varia

André LALONDE explique le non déroulement du projet chalet aux membres.

10 Fermeture

André LALONDE propose la fermeture de l'assemblée générale à 14h41. Karine DÉRY appuie.

La fermeture est constatée à 14h41.